

NEUVIÈME ANNÉE. VOLUME XVII, No 9.

Samedi, 28 Février 1891.

La  
**SEMAINE RELIGIEUSE**

DE  
**MONTREAL**

Publiée avec l'approbation de Mgr l'archevêque  
de Montréal.

**PRIX DE L'ABONNEMENT**

Un an : \$1.00, payable d'avance. Le No 2c.

**ADMINISTRATION**

A l'Archevêché de Montréal, Boîte 1448, B. P.



Imp. de la SEMAINE RELIGIEUSE, 191 et 193, rue St-Urbain.

# IMPRIMERIE ANT. ROBERT

Livres, Factums, Pamphlets, En-Tetes de Compte,  
Cartes d'affaire, Lettres Funéraires, etc.

SPÉCIALITE : Ouvrages pour fabriques, collèges, couvents, souvenirs d'ordination, images funéraires, etc. Exécutés promptement et à bas prix.

191 et 193, RUE ST-URBAIN, MONTREAL.

## B. E. McGALE

PHARMACIEN

2123 Rue Notre - Dame 2123  
MONTREAL.

Le dimanche :

De 1 heure à 2 heures P. M.

" 5 " à 6 " "

" 8 30 " à 9,30 "

## VIGNOBLES CANADIENS

Comté d'Essex Ont.

ERNEST GIRARDOT & CIE., Propriétaires.

Vin de Messe approuvé par Son Eminence le Cardinal Talbot, et par Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les Evêchés de la puissance et aussi dans presque tous les collèges de la Province de Québec. Vin de Table de première qualité.

Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves. Pour prix et autres informations s'adresser à

ERNEST GIRARDOT & CIE.

FAIRBANKS, ONT.

NOTE.—Nos vins se conservent parfaitement en barriques.

## CLOCHES POUR EGLISES

MEARS & STAINBANK,

Etablis en 1570

FONDERIE de CLOCHES de WHITECHAPEL (Londres Ang).

MENEELY & CIE

ETABLIS EN 1826.

West Troy, N. Y.

HUGH RUSSEL,

Agent.

43 RUE ST-FRANCOIS-XAVIER, - MONTREAL.

Prix donnés sur demande pour cloches délivrées soit à Montreal, soit à la gare de chemin de fer ou au quai de bateau à vapeur le plus pres.



**LIVRES** Anciens et Modernes achetés et échangés, catalogues publiés trimestriellement. Librairie scientifique. Papeterie à bon marché.

**CRANGER FRERES,**  
No 1600, RUE NOTRE-DAME, 2e porte a l'Est de l'Eglise  
Notre-Dame, Montreal

## **GUNNY FRERES**

ARTISTES-PHOTOGRAPHES

EMPLOYES PENDANT DE LONGUES ANNEES A LA MAISON NOTMAN  
No 10, RUE ST-LAMBERT.

Conditions spéciales pour le clergé et les communautés religieuses.

## **NOUVEAUX RESSORTS DE PORTE " ECLIPSE "**

Ferment les portes même les plus lourdes sans bruit. RASOIRS dit « Surveyer » garantis par \$3.25. SERRURES de sûreté, CLANCHES en cuivre ou en bronze, CADENAS à crochets, VERROUX, etc. COUTELLERIE, ARGENTERIE, PATINS, etc., chez

**J. J. A. SURVEYER, 6, rue St-Laurent, Montréal.**

## **CHARLES A. BRIGGS**

**CHAPELIER et MANCHONNIER**

MAISON FONDÉE EN 1862

Chapeaux de Feutre, de Soie, Etc., Etc

**2007 RUE NOTRE-DAME.**

# **PERRAULT ET MESNARD.**

**ARCHITECTES**

**17 Cote de la Place d'Armes**

**Boite 1414 Bureau de Poste**

**M. PERRAULT**

**A. MESNARD**

**FONDERIE DES ARTISANS**

FONDEE EN 1870

# **DAY & DEBLOIS**

FABRICANTS DE LA

Célèbre Fournaise à Eau chaude " BEAUPRÉ " pour chauffage des Eglises, Collèges, Convents, Edifices publics et Résidences. Nous faisons une spécialité des ouvrages en fonte suivants :

**Colonnes pour Eglises, Magasins, etc., Radiateurs, Clo-  
tures et Balustrades en Fonte pour Toits, Tourel-  
les, Balcons, Parterres, etc., etc., Clotures  
pour Cimetières, etc., etc.**

**120, RUE ANNE, - MONTREAL**

## PRIERES DES QUARANTE-HEURES

LUNDI	2	MARS	— St-Louis de Terrebonne.
MERCREDI	4	"	— St-Lazare.
VENDREDI	6	"	— St-Janvier.

## FETES DE LA SEMAINE

DIMANCHE	1	Février	— 3e du CARÊME, 2 cl., semid.
LUNDI	2	"	— De la Férie.
MARDI	3	"	— De la Férie.
MERCREDI	4	"	— S. Casimir, C, sem.
JEUDI	5	"	— De la Férie.
VENDREDI	6	"	— SS. Cinq Plaies, d. m.
SAMEDI	7	"	— S. Thom. d'Aquin C. D., d.

## OFFICES EXTRAORDINAIRES

DIMANCHE 1. — Annonce de la solennité de St-Joseph.

**Cathédrale.** — Dimanche 1, consécration à 7½h.

Mardi 3. Fête de sainte Janvière dont les reliques seront exposées toute la journée.

**Congregation Notre-Dame.** — Mardi 3, profession religieuse.

**Eglise St-Joseph.** rue Richmond. — Dimanche 1, immédiatement avant la grand'messe, Mgr l'archevêque bénera les deux nouvelles chapelles, Monseigneur assistera à la grand'messe.

Vêpres à 3h. après lesquelles aura lieu l'ouverture du mois de St-Joseph. sermon et salut.

Mercredi, à 7h. messe à l'autel de la confrérie de St-Joseph, pour les associés vivants et défunts; recommandations aux prières.

Même jour, à 3h. p. m., assemblée des dames patronesses à Bethléem.

Exercices du mois de St-Joseph, tous les soirs à la prière.

Dimanche 1, à 7h. p. m., assemblée de la ligue du Sacré-Cœur, sermon.

DIMANCHE 1. — Solennité du Titulaire de Ste-Cunégonde, solennité de St-Thomas d'Aquin pour les maisons d'éducation.

## La Semaine Religieuse de Montréal

Rédaction : { M. l'abbé J. M. Emard.  
                  { M. l'abbé P. N. Bruchési.

Administration : M. l'abbé W. C. Martin, Archevêché de Montréal.

Les abonnés en retard sont priés de faire remise au plus tôt. Toute personne qui fera parvenir le prix de cinq abonnements d'un an aura droit à la SEMAINE RELIGIEUSE pendant toute l'année 1891. Ceux des abonnés qui désirent une série complète des huit années de la SEMAINE RELIGIEUSE, peuvent s'adresser à cet effet au directeur, à l'Archevêché. Prix : \$8.00.

Sur demande, la SEMAINE RELIGIEUSE recommandera aux prières les parents défunts de ses abonnés.

LE DIRECTEUR,

LA

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

---

---

9<sup>me</sup> Année.

SAMEDI, 28 FEVRIER 1891.

Vol. XVII, No 9.

---

---

## SOMMAIRE :

I. Troisième dimanche du carême. — II. Lettre pastorale de Monseigneur l'archevêque de Montréal à son diocèse. — III. Un jour de profession à l'Hôtel-Dieu de Montréal. — IV. L'hypnotisme — V. Le prêtre. — VI. Chronique : nominations, ordinations, etc. — L'esclavage au Congo, (suite).

---

## TROISIEME DIMANCHE DU CAREME

---

« Médecin, guérissez-vous vous-même. (S. Luc, iv). »

I. Considérons l'aveuglement des habitants de Nazareth où Jésus avait passé trente années de sa vie. Ils regardent le divin Sauveur comme un homme ordinaire ; c'est-à-dire comme une créature faillible et infirme ; et ils lui appliquent ce proverbe : Médecin, guérissez-vous vous-même ! Si le Messie n'avait été qu'un homme comme un autre, il aurait effectivement besoin d'être guéri ; car tous les hommes apportent en naissant le germe de la maladie et de la mort ; et c'est pourquoi aucun homme n'aurait pu justifier un autre homme. Mais le Fils de Dieu s'est fait homme ; et l'homme nouveau est venu couvrir de sa sainteté l'homme déchu ; il est venu guérir par sa pureté l'homme souillé et criminel. Or Nazareth, pour repousser le médecin qui lui apportait le remède, l'accuse d'être malade lui-même. Tel est le procédé de l'esprit d'orgueil. Pour se soustraire à la lumière

qui lui montre ses fautes il accuse les autres ; il croit justifier ses faiblesses signalant les mêmes faiblesses dans ceux qui les lui représentent. L'expérience nous apprend trop souvent qu'il suffit de reprendre quelqu'un pour l'indisposer contre nous.

Craignons cependant, si la vérité nous blesse, si les observations nous irritent, que le Seigneur ne nous abandonne comme il a abandonné les habitants de Nazareth.

II. L'humilité chrétienne nous commande de recevoir sans répulsion les avertissements, de quelque côté qu'ils viennent ; mais la charité, à son tour nous prescrit d'être indulgents et sobres quand il s'agit de reprendre les autres. Dans les maladies et les souffrances corporelles, nous ne sommes ordinairement occupés que de nous-mêmes ; mais dans les infirmités spirituelles, nous nous oublions volontiers pour nous occuper de ceux qui en sont l'objet. Soit envie, soit malignité, soit faux zèle, nous nous appliquons beaucoup plus à observer les défauts de notre prochain qu'à corriger les nôtres ; nous fouillons jusque dans les intentions pour y trouver quelque matière à censurer ou à condamner ; et toujours clairvoyants pour autrui, nous ne consentons pas à être éclairés nous-mêmes.

Exerçons sur notre propre fonds le talent que nous avons de découvrir les faiblesses de la nature et les détours de l'amour-propre. Corrigeons-nous des fautes que nous reprochons à notre prochain. C'est à chacun de nous que s'applique le proverbe de l'Évangile : Médecin, guérissez-vous vous-même.

---

## DOM NICOLAÏ, CHARTREUX

---

On annonce de Grenoble la mort du R. P. dom Jean Louis de Nicolaï, ancien lieutenant général dans l'armée russe, aide-de-camp du tzar, décédé au monastère de la Grande-Chartreuse, où il s'était retiré il y a environ une vingtaine d'années.

Vainqueur de Schamly et gouverneur général du Caucase, le baron de Nicolaï fut blessé grièvement au cours de la campagne qu'il avait menée à bonne fin. Il vint se faire soigner en France, où il fit la connaissance de Mgr Dupanloup. Peu de temps après, il se convertit au catholicisme et revêtit l'habit monastique. Il était très populaire dans la contrée où on ne le connaissait que sous ce nom : le général russe.

## LETTRE PASTORALE

DE

## MGR L'ARCHEVEQUE DE MONTREAL

A SON DIOCESE

**A l'occasion de son retour de Rome.**

EDOUARD CHARLES FABRE, par la Grâce de Dieu et du  
Siège Apostolique, Archevêque de Montréal, Etc., Etc., Etc.

*Au Clergé Séculier et Régulier, aux Communautés religieuses, et à  
tous les Fidèles de notre Diocèse, Salut et Bénédiction  
en Notre-Seigneur.*

Nos Très Chers Frères,

De retour au milieu de vous, après un troisième pèlerinage que la divine Providence Nous a permis de faire, en notre qualité de premier pasteur de ce diocèse, au tombeau des Saints Apôtres, Nous éprouvons avant tout le besoin de remplir un devoir bien doux à notre cœur, et qui nous est dicté par le sentiment de la plus vive gratitude.

Nous Nous reconnaissons en effet redevable à Dieu d'une protection manifeste dont il n'a cessé de Nous couvrir pendant ce long voyage, et des faveurs insignes dont Nous avons été comblé.

Le ciel s'est laissé toucher par la ferveur et la constance des prières que vous lui avez adressées selon notre désir, et Nous tenons à vous exprimer toute notre joie de Nous voir à ce point lié avec vous d'affection et de sentiment, que nos intérêts sont les vôtres, et que vous prenez part à

toutes nos sollicitudes, surtout quand il s'agit du bien général de notre diocèse. C'est bien là cette union de charité que Jésus-Christ désire voir régner dans son Eglise : *Ut omnes unum sint sicut tu Pater in me, et ego in te, ut et ipsi in nobis unum sint.* (Jo. XVII, 21).

Aussi, est-ce dans toute la sincérité de notre âme que Nous vous remercions, N. T. C. F., pour tout ce que votre piété vous a fait accomplir en notre faveur, durant un voyage entrepris dans l'unique but de procurer la gloire de Dieu et le bonheur de nos ouailles.

Les vœux si admirablement exprimés dans les prières liturgiques de l'Itinéraire, et que vous avez si souvent formés pour Nous, se sont de tout point réalisés à notre endroit, puisqu'il a plu à Dieu de Nous accorder, avec le résultat le plus favorable pour nos démarches, un heureux retour dans la patrie.

Durant Notre séjour prolongé dans la Ville Eternelle, Nous avons eu, N. T. C. F., entre autres jouissances, celle d'approcher plusieurs fois la personne auguste du Souverain Pontife, l'illustre Léon XIII. Nous l'avons entretenu du diocèse confié à nos soins, des œuvres que l'amour de Dieu et de l'Eglise y suscite en si grand nombre ; de la foi et de la piété qui y règnent encore ; de l'attachement des fidèles à la chaire infallible de Pierre et à la personne du Pontife Romain ; de leur générosité et des sacrifices qu'il ne craignent pas de s'imposer pour satisfaire aux exigences du culte, répondre aux appels réitérés de la charité, et contribuer aux travaux de l'apostolat dans les pays lointains.

Le tableau de l'état spirituel de notre famille diocésaine, que nous présentions à notre Père commun, lui était un adoucissement dans les amertumes, une consolation au milieu des épreuves parfois bien lourdes qui l'assailent de toutes parts. Notre Saint Père le Pape aime à penser que, dans ce temps témoin de grandes défections, notre pays conserve sa foi toujours vivace, un zèle infatigable et une générosité chrétienne presque sans bornes.

Car, N. T. C. F., vous ne l'ignorez pas, dans un grand nombre de contrées, même catholiques par le nom et par la majorité de leurs habitants, l'Église subit aujourd'hui de grandes épreuves, et traverse une ère de véritable persécution.

Au centre même du Catholicisme, à Rome, où se trouve le siège de Pierre, le Pape son successeur est entouré d'ennemis qui ne cessent, par les moyens les plus odieux, d'attenter à ses droits et à la liberté de son action.

Du fond de son palais, où la revendication obligée de ses droits méconnus, le souci de sa dignité et la crainte du scandale le retiennent prisonnier, il peut voir avec une douloureuse angoisse, s'accroître chaque jour davantage la malice des sectaires.

Les églises, les monastères et les couvents, le clergé et les religieux de tous les ordres, les fidèles eux-mêmes sont, en haine du Pape et de la Religion, l'objet des lois les plus iniques.

Spoliation des biens, mesures vexatoires contre les personnes, démonstrations outrageantes, insultes journalières d'une presse impie, tout est employé, tout devient une arme entre les mains des persécuteurs, et le vicaire de Jésus-Christ peut à bon droit s'appliquer les paroles du Prophète annonçant les souffrances de l'Homme-Dieu : *Irruerunt in me fortes*, les puissants de ce monde se sont jetés contre moi avec fureur.

Tout ceci, N. T. C. F., est propre sans doute à affliger vos cœurs de bons chrétiens, et vous compatissez assurément aux maux qui accablent notre mère la Sainte Église ; toutefois, loin d'en éprouver du découragement et de laisser votre foi s'affaiblir à la vue d'un tel spectacle, vous comprenez d'avantage et vous remplirez avec plus de ferveur le devoir qui s'impose à tous de prier pour Notre Saint Père le Pape, et de demander à Notre-Seigneur qu'il daigne accorder bientôt la victoire et la liberté à l'Église et à son Chef.

De plus, N. T. C. F., le Souverain Pontife, dépouillé de son domaine temporel et privé des ressources nécessaires à l'administration de l'Église, au soutien des œuvres qu'il doit entretenir pour la conservation et le développement de la foi chrétienne, ne peut compter, pour y suppléer, que sur le concours des fidèles du monde entier et sur la générosité constante de leurs contributions annuelles. Nous n'avons aucun doute, N. T. C. F., qu'en cela vous tiendrez à garder le renom que vous vous êtes justement acquis, et que vous continuerez fidèlement à donner à Notre Très Saint-Père le Pape, Vicaire de Jésus-Christ sur la terre, ce témoignage sensible de votre amour filial et de votre inaltérable attachement. Toutes les fois que l'occasion pourra vous en être offerte, vous verserez de bon cœur votre obole dans le trésor du denier de Saint Pierre, sachant que par là vous contribuez, en autant qu'il est en vous, à déjouer les projets de l'ennemi, à alléger les épreuves de l'Église, à permettre au Père commun des fidèles de satisfaire aux besoins de toutes sortes créés ou augmentés par l'injustice des hommes.

Et vous le ferez même avec d'autant plus d'empressement et de piété que, loin d'être en aucune manière étranger aux préoccupations du Siège Apostolique, notre pays est aujourd'hui, de sa part, l'objet d'une attention plus bienveillante et plus active.

En effet, N. T. C. F., vous n'ignorez pas les grandes choses qui se traitent actuellement en notre faveur dans les congrégations romaines : ces causes déjà nombreuses de béatification qui s'instruisent et dont les sujets vous sont unis par les liens les plus étroits et les plus sacrés. Déjà vous aviez appris, au milieu de la joie universelle, que Rome avait décidé, après mûre délibération, d'introduire les causes de deux femmes illustres qui ont joué dans les premiers temps de la colonie, l'une à Québec, l'autre en cette ville de Montréal, un rôle bien important dans l'établissement de la foi chrétienne et de la vie religieuse en notre pays : la

vénérable Mère Marie de l'Incarnation, fondatrice du monastère des Ursulines, et la vénérable Mère Marguerite Bourgeois, fondatrice de la congrégation de Notre-Dame.

Durant le cours de l'année dernière deux autres personages non moins remarquables par la pureté de leur vie, la réputation de sainteté qu'il ont laissée après eux, et la vénération générale et constante dont ils ont été l'objet parmi notre peuple, ont obtenu le même honneur, et nous permettent d'espérer qu'un jour nous pourrions leur offrir le culte public et solennel que l'Eglise rend aux bienheureux.

Nous voulons parler en premier lieu de Monseigneur François de Montmorency Laval, premier évêque de Québec, celui qui mérite si bien le titre d'apôtre de la Nouvelle France et de fondateur de l'Eglise du Canada, parce que le premier, il a été jadis appelé à l'évangéliser en qualité de successeur des apôtres, et qu'il y a jeté les fondements de la hiérarchie catholique.

Le zèle de ce pontife s'est exercé sur toute l'étendue du Canada, qu'il a parcouru en tous sens, poussé par une soif ardente du salut des âmes ; ce qui forme aujourd'hui le diocèse de Montréal a été sous sa juridiction épiscopale ; il a été le premier pasteur de nos ancêtres ; il a visité à diverses reprises notre ville et plusieurs de nos paroisses, et l'on conserve encore, dans tous les endroits honorés de son passage, le souvenir de sa piété, de sa foi, de son dévouement, de sa profonde humilité et de son inépuisable charité.

Le procès épiscopal préliminaire fait à Québec, sous la direction de Son Eminence le cardinal Taschereau, s'est terminé il y a quelques années ; c'est à la suite de ce procès que la Congrégation des Rites a rendu, le 23 août de l'année dernière, une décision favorable que le Saint-Père a ratifiée le 24 septembre de la même année, ordonnant en même temps qu'on émit le décret de l'introduction de la cause de Mgr de Laval, accordant par là même à ce grand serviteur de Dieu le titre de VENERABLE. Nous publions ce décret à la suite de la présente Lettre Pastorale.

(A suivre).

## UN JOUR DE PROFESSION A L'HOTEL DIEU

---

(Pour la Semaine Religieuse.)

---

Veni, coronaberis.

Venez, vous serez couronnée.

(Cant. des Cant.)

Qu'elle jouisse en plein du bonheur qui l'inonde  
 L'épouse du Seigneur qui ce matin au monde  
     A dit un éternel adieu ;  
 Qu'à la joie en ce jour elle soit tout entière,  
 Pourrait-elle gémir d'arracher à la terre  
     Son cœur pour le donner à Dieu !

\* \* \*

La foule, au temple saint, émue et recueillie  
 Frémit en la voyant tomber ensevelie  
     Sous les plis du drap de la mort ;  
 On vit couler des pleurs, mais on vit un sourire  
 A ces pleurs se mêler, et l'on entendait dire :  
     « Elle a choisi le meilleur sort. »

\* \* \*

Les cieux furent ravis lorsque de blanc voilée  
 Aux pieds de son Jésus, d'elle-même immolée  
     Elle prononça ses serments ;  
 Lorsqu'en son cœur, Jésus sous une blanche hostie  
 Descendit et l'admit en épouse chérie  
     A ses divins embrassements.

\* \* \*

Elle dit, écoute : « L'amour de la richesse  
 « Chaque jour en grand nombre arrache à la tendresse,  
 « Des âmes, Jésus, ô mon Roi :  
 « Pour moi j'embrasserai ce que ta voix me prêché,  
 « Si pauvre tu voulais naître dans une crèche,  
 « Je veux être pauvre avec toi.

\* \* \*

« Loin de moi, des plaisirs la coupe empoisonnée !  
 « Coupe pour m'attirer de roses couronnée !  
 « Toujours, ô Jésus, ô mon Roi,  
 « Puisque tu me reçois aujourd'hui pour épouse,  
 « Ton amour est le seul dont je serai jalouse,  
 « Oui, je serai chaste pour Toi !

\* \* \*

« Mais l'orgueil à mon cœur vien ira s'offrir peut-être.  
 « Et de l'orgueil mon cœur sera-t-il toujours maître ?  
 « Tu le sais, Jésus, ô mon Roi.  
 « Je veux te ressembler, oh ! comble mon envie.  
 « Je veux être soumise et pour toute ma vie,  
 « Obéissant comme toi ! »

\* \* \*

Là, sa voix s'arrêta, mais non pas sa prière.  
 En un beau jour de vœux, au pied du sanctuaire  
 « Oh ! prier est si doux !  
 Mais celle qui choisit Jésus seul pour époux,  
 Qui dans son cœur si tendrement s'épanche,  
 Certes méritait bien de recevoir de Lui,  
 Son premier voile noir et sa couronne blanche... ?  
 « Oh ! oui ! »

---

## L'HYPNOTISME

On a annoncé dernièrement des séances d'hypnotisme qui devaient avoir lieu à Montréal. Ces séances sont commencées ; les journaux en publient des comptes-rendus et y convient le peuple. « L'hilarité, disent-ils, a été générale pendant toute la soirée. Le professeur a réussi à contrôler tous les sujets. »

Nous trouvons fort regrettable l'accueil fait à de pareilles expériences que la saine morale réproouve et qui offrent les plus graves dangers.

L'hypnotisme est à l'ordre du jour : il est de la part des médecins l'objet de bien des études.

On l'a défini « un ensemble de procédés destinés à provoquer dans le corps humain des phénomènes insolites dérivant d'un état particulier du système nerveux. » C'est constater des faits, ce n'est pas les expliquer ni en indiquer les causes. En vérité nous sommes dans le plus profond mystère, et tous les hypnotiseurs en font l'aveu.

Les phénomènes insolites en question ne peuvent se nier : insensibilité produite sur le sujet, suggestions de toutes sortes, impressions les plus diverses éprouvées par l'hypnotisé, au gré de l'hypnotiseur, influence absolue de celui-ci sur celui-là ; perte apparente et complète du libre arbitre ; exaltation de l'esprit, hallucinations ; contractions musculaires ; paralysie des sens, tout cela se produit chaque jour dans des hôpitaux, dans des séances publiques, en présence de témoins nombreux et est minutieusement raconté par les journaux et les revues.

Des médecins ont recours à l'hypnotisme pour guérir des maladies ; il se rencontre des hommes qui s'en servent comme moyen lucratif ; certains savants se contentent de s'étonner et cherchent avec patience la solution de ces problèmes ; d'autres, et ils sont malheureusement assez nombreux aujourd'hui, s'autorisent de ces faits merveilleux pour attaquer les doctrines spiritualistes et jeter du discrédit sur la révélation.

Voilà où nous en sommes. L'Église ne s'est point prononcée ; mais il y a dans cette matière des règles de prudence et de saine morale qu'il n'est permis à personne d'oublier.

Faire de l'hypnotisme un amusement ; encourager ces expé-

riences qui ne vont ni plus ni moins qu'à faire de l'homme un automate, et qui créent une perturbation complète dans son organisme est non seulement un acte de curiosité malsaine, c'est un oubli de sa propre dignité, c'est une honte, et dans bien des cas un crime.

La liberté est un bien trop précieux pour le sacrifier de gaieté de cœur. Or, le sujet qui s'abandonne à l'action de l'hypnotiseur, consent d'avance à être dépouillé de son libre arbitre, à s'exposer à mille périls, à faire des actes ridicules et même coupables. C'est comme s'il lui disait : Vous avez des procédés magiques que vous n'expliquez pas et que j'explique encore moins que vous, mais ils produisent des faits étranges, exerc-z-les sur moi. Vous demandez un sujet : je m'offre ; soyez mon maître, je me livre à vous, avec mes sens, ma conscience, ma volonté ; demandez moi ensuite tout ce que vous voudrez. J'irai à l'endroit que vous m'indiquerez ; vous produirez en moi les sensations qu'il vous plaira ; je ne ferai que ce que vous me prescrirez de faire, je n'aurai d'autre vouloir que le vôtre.

N'y a-t-il pas dans le seul fait de se livrer ainsi à un autre homme une véritable immoralité ? Supposons maintenant des desseins pervers chez l'hypnotiseur, et nous voyons jusqu'où peut aller cet oubli de la dignité personnelle.

Car, sachons-le bien, nous le disons après de très graves autorités qui ont parlé en s'appuyant sur des faits bien constatés : il n'est point d'acte honteux ou criminel que ne puisse commettre l'hypnotisé, si cet acte lui est ordonné. Oui véritablement, « l'hypnotisé est un homme qui a signé un billet en blanc et l'a ensuite mis en une main inconnue, et sur cette feuille, celui à qui elle a été remise peut écrire tout mal, toute honte, tout méfait. »

Voilà surtout, il nous semble ce que toute personne sérieuse doit considérer dans l'hypnotisme ; voilà ce qui suffit à en faire voir les terribles conséquences.

La question est trop grave pour qu'on écoute la voix d'une vaine curiosité.

C'est après avoir pesé cette raison fondamentale de moralité qu'il y a quelques années, le conseil supérieur de santé réuni à Rome, signait la résolution suivante : « S'élevant enfin à la question éthico-juridique, et considérant que la protection de la liberté ne peut permettre que la conscience humaine soit abolie par des pratiques génératrices des faits psychico-morbides dans

les personnes prédisposées, *on aurait dû dire dans toutes les personnes*, de manière à rendre un homme esclave d'un autre, sans qu'il ait connaissance du mal qu'il peut subir ou produire : le Conseil est d'avis que les spectacles d'hypnotisme en réunions publiques doivent être prohibées. »

Mais ce n'est pas tout. Est-il possible que de telles perturbations dans l'organisme, que ce trouble produit dans les facultés ne soient pas dans bien des cas fort nuisibles à la santé du sujet ?

Les auteurs de l'hypnotisme eux-mêmes sont les premiers à en convenir. « Ce n'est pas, dit l'un deux, un simple et innocent divertissement pour une personne susceptible d'entrer dans l'état hypnotique, de se soumettre fréquemment aux pratiques magnétiques... Beaucoup d'accidents, quelquefois irrémédiables, ont été causés par l'inexpérience du magnétiseur. Pendant le sommeil hypnotique, un somnambule peut être frappé par un accident fortuit, et indépendant du magnétiseur, et si on n'en neutralise pas tous les effets, il peut se produire une congestion cérébrale. Quand on opère sur une personne qui n'a pas fini sa digestion, spécialement si elle est affectée d'embarras gastrique, la congestion suivie de mort peut se produire facilement. »

Il serait facile de multiplier ces témoignages. Ce que nous avons dit nous paraît plus que suffisant pour faire voir dans une séance d'hypnotisme autre chose qu'une innocente récréation

---

## LE PRÊTRE

---

Nous venons de lire sur « le prêtre » une page dont nous voulons faire part à nos lecteurs. Elle est un témoignage remarquable rendu à la religion par un homme qui n'est pas un cléricale mais un écrivain profondément honnête : M. Maxime du Camp, de l'Académie française.

« Il est de mode, il est bienséant, dans une certaine catégorie de monde, de crier haro sur le prêtre et de le charger de toute sorte de méfaits. C'est une satisfaction que s'accordent volontiers des pauvres de cœur, car il est toujours facile d'attaquer qui ne se défend pas.

... C'est à l'œuvre qu'il faut juger le prêtre, et non pas aux in-

tentions que lui prête la malveillance : s'il a pris soin des malheureux, s'il a réconforté les esprits défaillants, s'il a eu pitié des débilés, s'il a fait naître le repentir chez les coupables, s'il a donné aux pauvres la part qu'il ne se réserve pas à lui-même, qu'il soit béni ! car il a fait du bien et a été le représentant de Dieu dans ce que la divinité a de plus auguste : la bonté.

Ses opinions politiques, s'il en a, ne nous importent guère ; à *cœc qui ont faim, un morceau de pain est plus utile qu'un bulletin de vote*. La consolation qui apaise un cœur affligé, la parole qui rouvre l'espérance aux désespérés, ont plus d'importance que les objurgations des inventeurs de théories sociales. Rêver le bonheur de l'humanité, c'est bien ; secourir le prochain qui souffre, c'est mieux.

Quand sonnera pour moi l'heure de la mort, un des ministres de cette Eglise, que j'aurai peut-être oubliée, malgré tout ce qu'elle aura fait pour moi, ouvrira doucement ma porte et me dira :

« C'est moi qui t'attendais près de ton berceau et qui vais maintenant te conduire à la tombe. Qu'as-tu fait depuis le jour où nous nous sommes rencontrés pour la première fois ? Comment as-tu tenu les serments que tu n'avais faits. Tu as failli malgré l'appui que je t'apportais, tu as donné l'exemple du mal en échange des faveurs dont Dieu t'avait comblé : mais, chaque fois que tu m'es revenu, tu m'a retrouvé la bouche pleine de reproches, les mains pleines d'indulgences, le cœur plein de miséricorde. Quand tu m'oubliais, quand tu me trahissais, je priais pour toi ! Tu as souffert, tu vas mourir, tu pleures, tu regrettes, tu redoutes, tu te repens, — je te pardonne. Va rejoindre dans l'éternité ceux que tu as aimés, qu'ils aillent te rejoindre dans le sein de Dieu. Oublie tout ce qui fut sur la terre : tu en retrouveras, après la mort, ce qui mérite de lui survivre. Que ton âme fasse un grand effort, qu'elle prenne un grand élan dans la mort pour s'élancer jusqu'à ces hauteurs où Dieu daignera descendre pour t'aider à monter jusqu'à lui. Prie de tout ton cœur ; si tu as oublié tes prières d'enfant, répète celles que je vais te dire : ce sont toujours les mêmes. Ton front que j'ai marqué jadis du signe du baptême pour te protéger en ce monde, je vais le marquer au même endroit d'un nouveau signe qui te donnera accès dans l'autre. Pécheur deux fois racheté, endors-toi dans la paix du Seigneur, et quand tu seras, grâce à nous, auprès de notre divin Maître, prie-le à ton tour pour nous, qui sommes des pécheurs comme toi. »

## CHRONIQUE

Demain, premier dimanche du mois, il y aura réception à l'archevêché à huit heures du soir.

\* \* \*

## NOMINATIONS.

Par décision de Mgr l'archevêque de Montréal, ont été nommés :

M. A. L. Charbonneau, curé de Ste-Justine de Newton.

M. J. Tellier Lafortune, curé de St-Jérôme.

M. P. Pelletier, curé de St-Charles à Lachenaie.

M. O. Roussin, curé de Valleyfield.

M. L. C. Tessier, vicaire à Ste Cunégonde.

M. A. Dugast est curé de Ste-Barbe.

\* \* \*

## ORDINATIONS.

Par Mgr l'archevêque de Montréal, à la cathédrale, dimanche 22 février, ont été ordonnés :

*Ordres moindres.* MM. M. Beauparlant, Montréal.

C. Houle, Manchester.

*Sous-Diaconat.* M. A. Brosseau, Montréal.

*Diaconat.* MM. N. Ferland. "

N. Rémillard, Montréal.

\* \* \*

Joliette, mardi 24, par Mgr l'archevêque de Montréal, ont été ordonnés :

*Tonsure :* M. J. Major.

*Sous-diaconat :* MM. E. Choquette, C. Houle, M. Beauparlant, M. Chalifoux.

*Diaconat :* M. A. Brosseau.

*Prétrise :* M. J. Beaudry.

\* \* \*

Sa Grandeur Mgr Lallech, évêque de Trois-Rivières est venu à Montréal mercredi, et a été l'hôte de Monseigneur l'archevêque.

\* \* \*

Monseigneur Bégin, évêque de Chicoutimi, est passé à Montréal la semaine dernière, et est descendu à l'archevêché ; samedi, Sa Grandeur s'embarquait à New York, à bord de « La Champagne »

\* \* \*

Dimanche, huit mars, à l'église Saint-Vincent de Montréal, Monseigneur l'archevêque fera la bénédiction solennelle d'un magnifique tableau représente le triomphe de saint Vincent de Paul. Cette superbe peinture donnée à l'église par un citoyen de Saint-Vincent est l'œuvre d'un des premiers artistes de Rome.

\* \* \*

À l'église St Pierre, dimanche dernier a eu lieu une imposante cérémonie, préparée par les soins de la société St-Vincent de Paul, conférence St-Pierre. Monseigneur l'archevêque était présent et a donné le salut ; le sermon a été fait par le R. P. A. Langvin, O. M. I. ; l'assistance était très nombreuse, et la quête au profit des pauvres a donné une recette abondante.

\* \* \*

La paroisse de Saint-Charles à Montréal est de fondation assez récente ; la première messe y fut dite le 24 juin 1883, dans une chapelle en bois que les citoyens réunis avaient construite en l'espace de deux semaines. Cette chapelle est remplacée par une église en pierre, dont le soubassement a été béni et inauguré dimanche dernier. Cette nouvelle église mesure 226 pieds de longueur sur 77 pieds de largeur, ayant de plus un transept de 154 pieds par 77 pieds. Le soubassement contient 400 bancs. La paroisse se compose de 1,400 familles, donnant 4,500 communiant.

La cérémonie de la bénédiction, dimanche, a été faite par Mgr l'archevêque de Montréal assisté de MM F. Reid et E. Latulippe. M. Décary, curé de Saint-Henri a célébré la messe. Sa Grandeur a reçu une adresse et prononcé une allocution.

\* \* \*

Les RR. PP. Trappistes de Notre-Dame du Lac des deux Montagnes espèrent occuper une partie de leur nouveau monastère vers la fin du mois prochain. Mgr l'archevêque doit se rendre à la Trappe, pour y faire une ordination, le 19 mars. On espère pouvoir recevoir Sa Grandeur dans l'hôtellerie du nouveau monastère. Plusieurs des chambres ont été meublées par des amis des Trappistes. L'ameublement de la chambre que devra occuper Monseigneur, a été donné par une dame de Montréal.

L'hôtellerie contiendra une vingtaine de chambres, destinées aux étrangers.

Plusieurs sont encore sans ameublements !

---

## L'ESCLAVAGE AU CONGO

---

(Suite).

Oh ! dis je en moi-même, je vous connais, vous et vos pareils, attendez, *kokolo*. Essengwawa, vous êtes un grand chef dont la renommée est parvenue jusqu'en nos parages lointains. Vous êtes excessivement riche, car vous avez au moins deux cents épouses. Voici en cadeau deux pièces de mouchoirs, une pièce de toile, des clous, du cuivre, un bonnet rouge et un bracelet. Est ce qu'il y a des garçons à vendre ?

— Oh ! oui, Nganga-Bouka, il y en a beaucoup, beaucoup ! restez donc quelques jours parmi nous. Voilà un beau chimbek (case) et des gens pour vous servir.

— Grand merci, chef ! J'accepte le chimbek ; mais gardez vos gens, j'ai mes hommes pour me servir.

Et peu d'instants après me voilà installé dans ma hutte, étalant, exhibant aux gros yeux ébahis des nègres des marchandises européennes — juste comme un marchand de bimbeloteries aux foires de nos villages. Le métier n'est pas gai ; mais... à la guerre comme à la guerre ; je fais bien d'autres métiers que celui-là, depuis que je suis missionnaire... *ut omnes lucrifaciam*, afin de les gagner tous.

Vers deux heures, le chef m'amène un homme qui veut vendre son petit esclave. En garde donc, et en avant la diplomatie ! Ruse contre ruse, et blanc contre noir. Ça commence.

(A suivre).

## PRIONS POUR NOS MORTS]



C'est une bonne et salutaire pensée de  
prier pour les morts, afin qu'ils  
soient délivrés de leurs péchés.  
II Mach., xii, 46.

Delle Octave Chagnon, Montréal.

**DE PROFUNDIS.**

## ADOLPHE PERRAULT

RELIEUR, Etc.

**No 15 RUE ST-VINCENT - - MONTREAL**

*Vis-à-vis Messrs J. B. Rolland & Fils.*

M Perrault se charge d'exécuter sous le plus court délai et d'une manière satisfaisante toutes commandes d'ouvrage tel que :

**Reliure. Réglage, etc. Prix modérés.**

## MAGASIN de TAPIS de MERRILL

**1670, Rue Notre-Dame, Montréal.**

Tapis Brussels, Tapestry, Imperial et Kidderminster. Nattes en Cacao et Crumb Cloth, Prelarts anglais et américains.

**A. L. C. MERRILL.**

Une visite est respectueusement sollicitée.

# LA ROYALE

CIE D'ASSURANCE

Actif \$30.000.000

WM TATLEY, agent général.

E. HURTUBISE, et A. St-CYR,  
agents du département français.

Bureau Principal :

COIN de la PLACE D'ARMES et de la Rue NOTRE-DAME.

## Wm. McNALLY & CIE

IMPORTATEURS DE

Tuyaux d'Égouts Écossais, de toutes Dimensions

Plâtre de Paris, Briques à feu, Terre à feu, Tuyaux de cheminée.

50 Rue MCGILL Montréal



OUVRAGES en MARBRE et en GRANIT  
COTE DES NEIGES, MONTREAL.

**J. & P. BRUNET,**

Importateurs et Manufacturiers de

MONUMENTS, TOMBES, CHARNIERS,

POTEUX, COPINGS,

Et toutes sortes d'ouvrages de cimetières.

Reparations de tout genre a des Prix  
Très Réduits.

Specialite: Cercueils doubles en marbre.

Résidence privée : J. BRUNET, Cote des Neiges

“ “ PLA, BRUNET, Entrepreneur-Briquetier, 203, rue Laval.

## MAISON DE SANTE

POUR LES

ALIENES ET LES EPILEPTIQUES, ETC., ETC.

SOUS LA DIRECTION DES

**FRERES DE LA CHARITE**

Quelques pas plus loin que l'église de la Longue-Pointe, et du même côté  
de la dite église, près Montréal, P. Q.

NOUVELLE MAISON D'ORNEMENTS D'EGLISE

## ALBERT GAUTHIER,

(Cidevant de la Maison B. LANCTOT)

IMPORTATEUR DE

Bronzes, Ornaments d'Eglise, Chasublerie, Vins de Messe.

MANUFACTURIER DE

Statues, Chemins de Croix, Peintures, Décorations,  
Bannières, Insignes, etc.

1677 Rue NOTRE-DAME

MONTREAL.

# A VENDRE

UNE COLLECTION

— DES —

## MELANGES RELIGIEUX

15 VOLUMES

RELIÉS DE NEUF.

S'adresser à ce Bureau.

---

**C. S. GAGNIER**

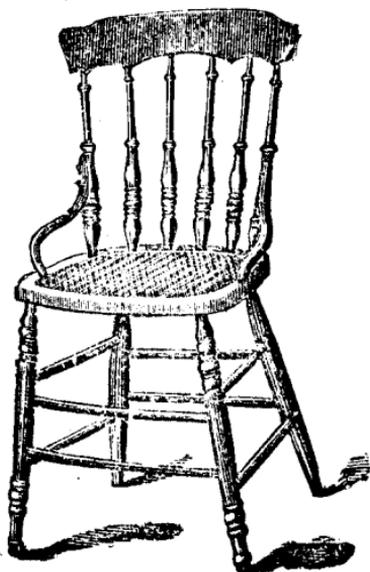
Etablie en 1850.

PEINTRE DECORATEUR

TAPISSIER

No 24 RUE VITRE No 24

MONTREAL.



---

**GEO. H. L'ABBE & CIE**

453, 455, rue St-Jacques,

131, 133, 135, rue Inspecteur.

—  
EN GROS.  
—

MANUFACTURIERS DE

Toutes sortes de Chaises en Bois, en  
Canne et Perforees, ainsi que Bancs.

NOUS TENONS EN STOCK CONSTAMMENT:

De 50,000 a 60,000 Chaises,

**OUVRAGE GARANTI**

**PRIX LES PLUS BAS.**

**JOS. ROBERT & FILS**  
**MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE,**  
 MANUFACTURIERS DE  
**PORTES, CHASSIS, MOULURES, CORNICHES**  
 SPÉCIALITÉ :  
 BANCS D'EGLISE, PUPITRES, CHAIRES. ETC., ETC.  
 TOUJOURS EN MANS :  
**PIN, EPINETTE, PRUCHE, BOIS BLANC, ETC.**  
 TELEPHONE 879 B.  
 107, CHEMIN PAPINEAU, MONTREAL.

**STANDARD LIFE ASSURANCE CO.**  
 ETABLIE EN 1825.  
 DE EDIMBOURG, ECOSSE.  
**Bureau principal en Canada : Montréal.**  
 Assurances subsistantes, \$100,000,000. | Fonds investi, \$33,000,000 | Revenu annuel, \$4,450,000  
 Bonus distribués, \$22,000,000. W. M. RAMSAY, gérant.

**VICTOR THERIAULT**  
**ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES**  
 16 et 18 Rue Saint-Urbain MONTREAL.  
 Téléphone No 1399. Prix MODÉRÉS. Spécialité : Embaumer.

**A. HURTEAU & FRERE,**  
**MARCHANDS de BOIS de SCIAGE**  
 92, RUE SANGUINET, MONTREAL.  
 Coin des rues Sanguinet et Dorchester.  
**CLOS** } TELEPHONE No. 106.  
 Bassin Wellington, en face des Bureaux du Grand-Tronc.  
 TELEPHONE No. 1404.

**JOS HUSEREAU** **PLOMBIER, FERBLANTIER,**  
 Poseur d'Appareils à Eau Chau-  
 de, Couvertures, Etc.  
 No 42, rue Ste-Marguerite, Montréal.

**A. PALASCIO** **MARCHAND DE FER**  
 En Gros et en Détail.  
 Importateur de toutes espèces de Ferronneries pour construction d'Eglises,  
 Collèges, Couvents et Résidences. Outils pour Menuisiers, Charpentiers,  
 Meubliers etc., une spécialité.

**390, Rue St-Jacques, 390.**